



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 janvier 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

D - 20080014

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DÉDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Les artisans du Centre Historique vous ouvrent leur porte. Action présentée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde.
Demande de subvention

M. Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les réflexions menées en partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde et la Ville de Bordeaux ont démontré le besoin d'un accompagnement à la redynamisation artisanale du centre historique de Bordeaux. Dans cette perspective, une convention cadre de partenariat a été signée le 7 avril 2006 définissant une politique globale de développement, dont la pépinière d'entreprises artisanales inaugurée en novembre 2006 est une première concrétisation.

Dans le prolongement de cette stratégie de redynamisation, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde nous soumet un projet : « Les artisans du centre historique vous ouvrent leur porte », prévu en mars prochain sous la forme d'une nocturne, à l'occasion de la semaine nationale de l'Artisanat (14 au 21 mars 2008). Cette action de promotion est extraite des 10 fiches actions qui vous ont été présentées en séance du 27 mars 2006, préalablement à la signature de la convention de partenariat.

L'objectif est de faire découvrir au grand public la richesse et la diversité des métiers de l'artisanat par

- Une ouverture des locaux de production au public
- Des démonstrations, dégustations, animations
- Des visites guidées à caractère pédagogique
- La mise en place d'un jeu concours

Une trentaine d'artisans-exposants volontaires, de tous types d'activité artisanale (activité traditionnelle ou plus spécifique, avec vitrine ou sans) seront sélectionnés.

Le circuit intégrera les quartiers suivants : Sainte Croix avec notamment la pépinière d'entreprises artisanales et de services, Saint Michel, Saint Eloi et Saint Pierre.

Outre l'inauguration officielle, différents supports de communication seront mobilisés pour promouvoir cette manifestation, qui pourra également bénéficier d'une couverture médiatique assurée au niveau national par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA).

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement d'une subvention de 5 000 € à la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Gironde, dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Cette subvention sera versée sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par le président de la Chambre de Métiers et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Charles BRON
Adjoint au Maire

« Les artisans du centre historique vous ouvrent leur porte »

Thématique : Promotion de l'artisanat

Date : du 14 au 21 mars 2008

Objectifs :

- Faire découvrir la richesse et la diversité de l'artisanat du centre historique
- Promouvoir l'image des quartiers à travers la valorisation du savoir faire artisanal
- Valoriser les métiers de l'artisanat auprès des jeunes
- Développer la clientèle des entreprises

Descriptif :

- Ouverture des locaux de production au public
- Démonstration, dégustation, animation
- Visites guidées à caractère pédagogique
- Mise en place d'un jeu concours

Moyens :

- Une trentaine d'artisans - exposants volontaires sur plusieurs quartiers
- Déroulement de la manifestation sur une soirée, en nocturne pendant la semaine nationale de l'Artisanat
- Campagne de communication sur l'évènement
- Inauguration officielle

Maître d'ouvrage : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde

Financement de l'opération :

BESOINS	HT	TTC	RESSOURCES	
Réalisation et impression de 300 affiches, 10 000 dépliantes, 60 000 flyers	4 180,60	5 000	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde	13 736
Distribution de flyers (10 personnes x 2 j)	1 505,00	1 800	Europe (PIC URBAN)	5 494
Réalisation et diffusion TV7	4 180,60	5 000	Etat (FISAC)	3 242
Signalétique	1 003,35	1 200	Ville de Bordeaux	5 000
Annonces radio	1 672,24	2 000		
Annonce sud ouest	2 090,30	2 500		
Lots concours	1 672,24	2 000		
Frais d'inauguration	836,12	1 000		
Coordination, animation et suivi *	6 972,00	6 972		
TOTAL	24 112,45	27 472		27 472

* Sur la base d'un coût agent certifié de 581€/jour.

